



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service des Affaires Maritimes et du Littoral
Unité de Gestion du Domaine Public Maritime et du Littoral
Affaire suivie par : Catherine TALLEUX
03 61 31 33 00
ddtm-dml-saml-gdpml@pas-de-calais.gouv.fr

\\D62-DONLIT2\diffusion\GDPML\09_cucq\01_AOT\2023\parpete Francois\publicite\20230116 avis PUB.odt

Direction départementale des territoires et de la mer

Boulogne-sur-Mer, le 7 février 2023

Avis de Publicité relatif à une demande d'Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) du Domaine Public Maritime naturel (DPMn)

Commune de Cucq – Plage de Stella

Une demande d'AOT a été déposée à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) du Pas-de-Calais le 9 janvier 2023, relative à l'exploitation d'une restauration à emporter (boissons, glaces) d'une surface de 100 m² (voir plan annexé).

Les conditions d'occupation du DPMn sont les suivantes :

- l'occupation est précaire, révoquant et strictement personnelle. Elle ne peut faire l'objet d'une sous-traitance ou sous-location,
- l'occupation est strictement destinée à l'utilisation figurant dans l'AOT,
- l'activité est autorisée pour une durée de 6 mois (du 1^{er} avril au 30 septembre 2023).
- l'autorisation n'est pas constitutive de droits réels,
- toute modification de l'occupation sera soumise, au préalable, à l'accord de la DDTM du Pas-de-Calais,
- la redevance annuelle relative à l'occupation sera déterminée par la Direction Départementale des Finances Publiques en fonction de sa nature.

Cette demande constitue une manifestation d'intérêt spontanée, conformément à l'article L 2122-1-4 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

Dans le cas d'une demande concurrente, le candidat devra déposer **un dossier complet** de demande d'AOT avant le 8 mars 2023 à 18h00 auprès de la DDTM du Pas-de-Calais, par courrier recommandé ou courrier électronique, aux adresses suivantes :

adresse postale :

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Délégation à la Mer et au Littoral/Unité de Gestion du Domaine Public Maritime et du Littoral
92 bd Gambetta
62200 BOULOGNE-SUR-MER

adresse électronique : ddtm-dml-saml-gdpml@pas-de-calais.gouv.fr